



Compte rendu de la réunion du 2 mai 2017

Présents : Mmes BOUDOT, DUSSAUSSOIS, HOCHARD, LEUTHREAU ; MM. BLICK, BODSON, JACQUINET, SARRAZIN, SECLIER, THEVENIN.

Absents excusés : Mmes BROCCQ, SEGUIN (pouvoir à Mme LEUTHREAU), MM BRIQUET (pouvoir à M. BLICK), COLOMBIER (pouvoir à M. SECLIER).

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 2 mai 2017 : **211 949.53 €**.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Thibaud BLICK est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 mars 2017 : Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 21 mars 2017. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

Décisions du Maire prises sur délégation du conseil municipal au titre de la passation de marchés inférieurs à 10 000 € HT :

- Mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement pluvial de la RD 8 confiée à FP GEOMETRE EXPERT (Troyes) à hauteur de 4.7 % du montant estimatif HT des travaux.
- Fourniture d'un épandeur de sel et d'une pelle à neige par la société TRENOIS DESCOMPS (Agence de Troyes) pour la somme de 284.90 € HT, soit 341.88 € TTC.
- Installation d'un nouvel ordinateur par le société EURL 10FG-INFO (Courteranges) pour la somme de 990 € HT, soit 1 188 € TTC.

Subvention aux associations locales pour l'année 2017 : Le conseil municipal ne donne pas suite à la demande de subvention de l'association Bouy en Mouvement.

Demande d'autorisation de passage sur le domaine public : Monsieur Vincent MOURLON souhaite pouvoir accéder à sa propriété en créant un passage dans l'espace vert situé entre la rue Félix DELACOUR et la parcelle ZB 302. Le conseil municipal donne son autorisation, néanmoins il prévient que si des travaux doivent être réalisés dans cette parcelle communale, la remise en état sera à la charge de l'intéressé.

Adopté à l'unanimité

Acceptation de chèque : Le conseil municipal accepte d'encaisser le chèque de l'AFMS d'un montant de 32.59 € pour des achats faits à METRO pour le repas des anciens.

Adopté à l'unanimité

Budget principal : opérations modificatives comptables : Le conseil municipal accepte de procéder aux opérations modificatives comptables suivantes :

Section de fonctionnement

R73111/737 Taxes foncières et d'habitation	+349.00 €
R73112/73 Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	- 51.00 €
R7411/74 Dotation forfaitaire	+ 2 387.00 €
R74121/74 Dotation de solidarité rurale	+ 4 333.00 €
R74127/74 Dotation nationale de péréquation	+ 493.00 €
R742/74/74 Dotation aux élus locaux	+ 67.00 €
R748314/74 Dotation unique des compensations spécifiques à la tp	- 50.00 €
R74834/74 Etat-compensation au titre des exonérations des taxes foncières	- 201 .00 €

R74835/74 Etat-compensation au titre des exonérations de la taxe d'habitation+ 3 058 .00 €

D60632/011 Fournitures de petit équipement + 2000.00 €

D60633/011 Fournitures de voirie + 4000.00 €

D615232/011 Réseaux + 3 2850.00 €

D6455/012 Cotisations pour assurance du personnel + 1 100.00 €

Section d'investissement

D2188/21 Autres immobilisations corporelles - 300.00 €

D2051/20 Concessions et droits similaires + 300.00 €

Adopté à l'unanimité

Festivités du 14 juillet : Le conseil municipal arrête les tarifs du repas populaire du 14 juillet comme suit :

Repas du midi

Habitants du village 11 €

Personnes extérieures au village 14 €

Enfants du village de moins de 12 ans 0 €

Enfants extérieurs au village de 6 à 12 ans 6 €

Repas du soir

Habitants de village 0 €

Personnes extérieures au village 4 €

Adopté à l'unanimité

SPL XDEMAT : prolongation de la durée de la convention de prestations intégrées : Le conseil municipal accepte que soit prolongée jusqu'au 31 décembre 2017 la convention de prestations intégrées, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant et prend acte qu'une nouvelle convention actualisée devra être signée à compter du 1^{er} janvier 2018.

Adopté à l'unanimité

Alimentation en eau du cimetière : Le conseil municipal a décidé d'alimenter en eau le cimetière communal. Les travaux consistent, après le compteur actuel, en la mise en place d'une canalisation de 51/63 mm (diamètre intérieur/extérieur) par tranchée. L'entreprise Merlateau a été retenue pour un montant de 8 639.40 € HT soit 10 367.28 € TTC. Le début des travaux est prévu pour le 15 mai.

Adopté à l'unanimité

Travaux sur la RD 86 route de Bouranton : convention avec le Département : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention établie par le Département pour la pose de 4 coussins berlinois et de la signalisation correspondante réglementaire route de Bouranton (RD 86).

Adopté à l'unanimité

Elections législatives : organisation

	8h > 11h30	11h30 > 15h	15h > 18h
11 juin 2017	Thibaud, Gwénola, Olivier J.	Jean Luc S, Gérald, Patrick	Sophie, Delphine, Jean Luc S
18 juin 2017	Delphine, Martial, Olivier	Gérald, Patrick, Jean Luc S	Thibaud, Guénola, Micheline

Compte-rendu des réunions de la communauté de communes, des syndicats départementaux et intercommunaux, des commissions communales

- Bilan à mi-mandat : Monsieur le Maire a invité tous les conseillers à prendre la parole pour exprimer leur ressenti et leurs souhaits. S'en ai suivi une discussion constructive.
- Commission communication de la communauté de commune : Mme HOCHARD fait le point sur les projets de la commission notamment sur les prochains articles de la revue.
- Conseil communautaire : Monsieur le Maire fait le point sur les décisions et projets à venir.
 - o La fiscalité augmentera de 5% pour palier notamment à la baisse des dotations de l'Etat et à l'augmentation des charges salariales
 - o Création d'un pôle scolaire entre Onjon et Longsols (lieu à définir)
 - o Création d'une crèche à Charmont sous Barbuise
 - o Création d'une maison de santé à Piney (plusieurs options d'emplacement à étudier prochainement)
 - o Etat d'avancement des zones d'activités de Charmont et de Piney

Questions et communications diverses

- Plusieurs habitants de la commune souhaiteraient connaître le nombre de levées de poubelle déjà effectuées. Pour cela, il faut appeler directement le SIEMTO. Tel 03.25.41.08.03
- Les travaux prévus dans les ruelles débiteront à partir du 15 mai.
- Monsieur Thibaud BLICK informe le conseil que la détérioration du chemin du cimetière (virage) devient très importante et qu'il serait préférable d'envisager prochainement des travaux.
- Le conseil a pris note que certaines chaises de l'église sont en très mauvais état et s'engage à les renouveler prochainement. (1 abstention).
- Prochaines réunions :
 - Réunion patrimoine >15 mai à 19h
 - Commission cimetière > 31 mai
 - Réunion « 14 juillet » > 13 juin à 19h
 - Réunion du conseil municipal > 27 juin à 20h

Séance levée à 23 h